

# COMPTE RENDU du 17/02/2024

## ASSEMBLEE GENERALE

Ce samedi 17 février 2024, l'Assemblée Générale de notre association s'est ouverte vers 14H30, notre président, M. Denis BOEHLER remercie l'ensemble de l'assemblée présente, tous les membres, les responsables et leurs adjoints, qui sont à nouveau venus nombreux.

Il invite ensuite l'assemblée à observer une minute de silence en hommage aux Membres décédés durant l'année 2023.

Après l'introduction des différents points à l'ordre du jour, le président nous présente rapidement les différents intervenants présents :

- nos deux présidents d'honneur M. Albert REY et M. Charles WALTER,
- M. Pierre JAKUBOWICZ, conseiller municipal, présent en ce jour,
- Mme Catherine TRAUTMANN, conseillère municipale, excusée
- M. Serge OEHLER, conseiller d'Alsace du canton 3, excusé également,
- Mme Françoise BEY, conseillère d'Alsace du canton 3, n'ayant pu être présente ce jour

Nos associations sœurs Strasbourg-Sud, Erstein, Illkirch, Mundolsheim et Schiltigheim, elles aussi présentes, sont également citées ainsi que M. Guy Creutz, ancien président de Lingolsheim et M. Philippe BAMBIS, retraité du département des jardins familiaux. La Caisse du Crédit Mutuel est également remerciée pour ses cadeaux offerts à l'entrée.

Le président reprend le cours de la réunion et passera la parole à notre secrétaire M. Xavier KOELLER pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Le rapport moral concernant l'année écoulée est ensuite détaillé, en particulier un point très important, celui des règles de savoir-vivre ensemble, d'entre-aide et de respect mutuel. Le président rappelle également l'importance de continuer à lutter contre l'utilisation abusive de l'eau dans nos jardins en utilisant le paillage et certaines sortes de légumes. Il déplorera également que plusieurs membres « oublient » de payer leur fermage et que de ce fait, plusieurs lettres de relance ont été envoyées.

Nous continuons en parlant de la vie de l'AJOSO, avec ses 1041 jardins en gestion répartis sur 16 lotissements, 315 jardins traditionnels, 14 semi-aménagés, 712 aménagés, ses 1200 Membres dont une vingtaine de passifs et 133 demandeurs en attente, l'Association peut s'honorer de compter les plus beaux jardins familiaux de la ville de Strasbourg.

Le délai d'attribution d'un jardin reste stable ; suivant le lotissement de jardins, il faut compter 3 à 4 ans actuellement pour l'obtention d'un jardin.

Le président revient ensuite sur la succession des faits depuis 2021, date à laquelle il a appris le souhait de la ville de reprendre la gestion des jardins familiaux.

Toutes ces démarches ayant entraîné un rapport de force entre les associations et l'Eutrométropole, plusieurs réunions se sont succédé en 2022 et 2023. Pour résumer la situation, notre association est liée à la ville de Strasbourg par un « bail à ferme » depuis le 23 décembre 1999 et par là, ne pouvait être inquiétée par le souhait de la ville d'en revoir la gestion.

Après plusieurs entrevues dont une avec Madame La Maire, sans aucune solution trouvée, la municipalité décidera de mettre un terme au « bail à ferme » pour le 31 décembre 2022. Le 30 décembre 2022, par l'intermédiaire de Mme JOLY, une lettre nous annonce que la ville renonçait pour l'instant à la mise en place de cette nouvelle gestion mais depuis lors, aucune réparation sur les installations dans les jardins n'a été faite. Le président invitera les membres qui seraient dubitatifs à venir consulter le classeur des demandes adressées à la ville. Après plusieurs refus, une réunion s'est tenue le 10 janvier 2024 pendant laquelle, M. POLESI, Mme BUISSON et Mme BONNAUDET annonceront ne plus effectuer de réparations sur les clôtures, gloriottes et robinets dans les jardins.

Il n'y aura plus de réponse de la ville et à l'heure où j'écris ce texte, le compte-rendu de cette réunion ne nous sera pas parvenu, et les diverses demandes écrites de notre secrétaire restent sans réponse. Le président rappelle que l'association fait son maximum pour faire réaliser les demandes de réparation.

Notre président fera un rappel émouvant à savoir que l'AJOSO aura bientôt 100 ans et que personne n'imaginait en arriver à cette situation, pas même nos présidents d'honneur.

Il évoque ensuite les Travaux d'Intérêt Collectif permettant d'apporter une aide aux responsables de lotissement et proposera même d'organiser des barbecues le jour de ces travaux. Il invitera les membres présents à penser à cela, et l'association prendra part aux frais sur l'achat des viandes et saucisses en cas de déjeuner pris en commun le jour des travaux.

Le président poursuit sur l'exercice comptable qui affiche un résultat bénéficiaire de 2293€ pour l'année passée. Après vérification des frais, charges et coûts, le réviseur aux comptes M. Gilbert LAVIGNE, validera l'ensemble des comptes de l'AJOSO.

Notre président demande alors à l'assemblée présente l'approbation et la décharge du comité ainsi que du trésorier : aucune opposition, aucune abstention, décision adoptée.

L'assemblée procède ensuite à l'élection des Membres du comité qui sont renouvelables. Les Membres sortants faisant à nouveau acte de candidature sont les suivants :

- M. Birol TEZCAN,
- M. Marcel VOGELBACH,
- M. Ahcène BOUZIANE,
- M. Denis BOEHLER.

Pas d'oppositions ni d'abstention, ces candidatures sont donc adoptées à l'unanimité. Cet organigramme figurera sur notre site [www.ajoso.net](http://www.ajoso.net).

Ce vote clos, le président détaille les différentes manifestations pour 2024 :

- les Travaux d'Intérêt Collectif et leur seconde phase,
- La visite annuelle des jardins au printemps,
- l'encaissement des fermages à réception de l'avis jusqu'au 10 novembre
- l'Assemblée Générale le 15 février 2025.

Vient ensuite l'approbation par l'assemblée des tarifs en vigueur, ceux-ci figurent sur notre site [www.ajoso.net](http://www.ajoso.net).

Notre président reprend la parole pour présenter les responsables de l'association, ainsi que leurs adjoints en rappelant que leur mission reste toujours bénévole, il en profitera pour renouveler l'appel à candidatures pour compléter l'équipe de responsables au sein de l'AJOSO.

Avant les questions de la salle, un débat a lieu au sujet de la refacturation pour près de 8000€ d'enlèvement de déchets pour le lotissement HautePierre. Beaucoup seront mécontents mais il est rappelé à l'assistance, et même plusieurs fois, que la ville de Strasbourg ne met plus de bennes à disposition des jardiniers.

Suivent ensuite les questions de l'assemblée, question déposées puis celles de la salle :

- **GA 2388**, chute d'un arbre suite au vent du 11 juillet 2023 pour remboursement des frais de remplacement du grillage,
- **HO 4076**, dégâts de l'orage dans un jardin traditionnel ce 11 juillet 2023,
- **MS 5008**, une nouvelle question sur la mise en place d'une benne à déchets verts dans les lotissements,
- **EH 5136**, pompe à eau avec joint à remplacer car pompe hors service suite à boue,
- **HA 3050**, toiture de la gloriette à réparer (responsabilité EMS)
- **HA 3158**, question comptable sur l'argent encaissé pour non-participation aux TIC,
- **HO 4076**, réparation de la barrière du parking en attente (responsabilité EMS)
- **GLACIS**, installation de tentes dans le parc et des détritrus attenants à ces installations
- **HAUTEPIERRE**, refus d'un membre de payer les frais d'enlèvement des déchets

Vient ensuite l'intervention de l'élu présent :

- **M. Pierre JAKUBOWICZ** qui s'oppose fermement à la reprise de la gestion des jardins par la ville ; il qualifiera cela de chantage orchestré par l'EMS vu que la situation devient intolérable pour les membres des jardins familiaux et que des solutions existent déjà comme pour le ramassage des sapins de Noël organisé par la ville tôt le matin après les fêtes de fin d'année.

Nous terminons ensuite par la remise des diplômes d'ancienneté. Le président clôturera la séance vers 16h45 et invitera les parties présentes au verre de l'amitié.

Le Secrétaire,  
Xavier KOELLER

Le Président,  
Denis BOEHLER